

CONSEIL MUNICIPAL DE CROZET
COMPTE RENDU - SEANCE DU 07 JUILLET 2020 - A 20H00

Présents : Mme JOUANNET Martine - Mme MOSTEIRO Odile – M. DAUPHIN Hugues - Mme REBOUL SALZE Sophie – M. LEQUIN Didier - Mme COTTIN Véronique - M. GATTONE Emmanuel - M. BAGUET André, Mme DELCOUR Pétra, M. LESEGRETAIN Bernard, POURRIER Luc, Mme SLADE Judith, Mme VALLECORSA Sofia, Mme LENG-GOLLIET Amély - M. CHANEL Michel

Excusés : M. NOUVELLE Philippe, Mme POMMES Kathy, M. DU BOIS Jérôme, Mme LACHAUX Laurie

Procurations : M. NOUVELLE Philippe à Mme JOUANNET Martine, Mme POMMES Kathy à Mme MOSTEIRO Odile, M. DU BOIS Jérôme à M. CHANEL Michel, Mme LACHAUX Laurie à Mme LENG-GOLLIET Amély

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil du 02 juin 2020

ADMINISTRATION GENERALE

Point n°1 : Charte des bénévoles de la bibliothèque

Point n°2 : Décisions du Maire

Point n°3 : Factures et engagements (annexes)

Point n°4 : Renouvellement des membres de la Commission communale des impôts directs

VIE ASSOCIATIVE

Point n° 5 : Attributions des subventions

URBANISME

Point n° 6 : Autorisations d'urbanisme

TRAVAUX

Point n°7 : SIEA - plan de financement éclairage rond-point route d'Harée (annexe)

Point n°8 : SIEA - APD - mise en souterrain réseau HTA route d'Harée

COMMISSIONS MUNICIPALES

Point n°9 : Comptes-rendus

INFORMATIONS DIVERSES

Ouverture de séance à 20h00

Mme Véronique COTTIN est nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES – PERSONNEL

Approbation du Procès-verbal du 02 juin 2020 à l'unanimité.

Point N° 1 Charte de bénévolat de la bibliothèque

Mme Bérengère Touraine, responsable de la bibliothèque est venue présenter la Charte de bénévolat. L'Objectif de cette charte est d'acter officiellement l'engagement des bénévoles dans leurs missions à la bibliothèque.

Le conseil municipal à l'unanimité,

ADOpte la charte du conseil

Point N° 2 Décisions du Maire

Mme la Maire fait part des dernières décisions prises :

- Contrat de maintenance logiciel SAPENTIA MICROBIB (1 an) pour 422 € HT,
- AMO Agence départementale d'ingénierie de l'Ain - route d'Harée - Mission complémentaire d'accompagnement au suivi des travaux, forfait de 7200€
- Convention mise en place conteneurs semi enterrés CAPG (1 conteneur), rue de la montagne
- Convention VTT CAPG - création d'une piste, entretien et balisage - durée 2 ans (tacite reconduction)
- Convention fédération vol libre - parapente - durée 1 an (tacite reconduction). Autorisation d'atterrir sous le skate park.

Point N° 3 Factures et engagements

Mme la Maire indique que la somme de 3288 € a été engagée pour les feux d'artifices du 14 juillet mais qu'après décision de la Préfecture, ceux-ci ne pourront être tirés cette année. Selon l'évolution de la situation sanitaire, les feux seront tirés à une autre date.

Mme REBOUL SALZE souligne que la facture de gaz paraît élevée notamment pour l'école qui est chauffée aux plaquettes bois. M. CHANEL indique que le montant est normal, le gaz prend la relève sur la chaudière bois.

M. BAGUET indique qu'une facture de 2019 pour le transport du bois, oubliée d'être envoyée par le transporteur, devrait arriver prochainement.

Point N° 4 Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Mme La Maire présente aux membres du conseil la liste de 32 contribuables répondant aux conditions pour siéger à la commission communale des impôts directs, le maire en étant président d'office. Le directeur départemental des finances publiques désignera parmi ces personnes les commissaires retenus, soit 8 titulaires et 8 suppléants.

Les 32 noms proposés sont :

Michel VOLPI	Philippe NOUVELLE	François COTTIN	Gilles NOIRET
Michel CHANEL	Daniel AYGLON	Antoine FERRARI	Anne-Christine ROCHETTE
André BAGUET	Kathy POMMES	Alexandre MASSON	Isabelle MONTAGNE
Henri PINEY	Eve TISSOT	Odile MOSTEIRO	Gérard ANTOINET
Hugues DAUPHIN	Didier LEQUIN	Sylvie MESNAGE	Antonio LUCE
Patrick ALLIOD	Laurie LACHAUX	Roland RISSE	François LEVRIER
Sophie REBOUL SALZE	Bernard BAGUET	Bernard DEQUENNE	Janine COUILLARD
Patrice LACHAUX	Sophie NOIRET	Emmanuel GATTONE	Christiane JANISZEWSKI

Le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE de proposer la liste suivante à la direction générale des finances publiques

VIE ASSOCIATIVE

Point N° 5 Attributions des subventions 2020

M. LEQUIN, adjoint à la vie associative rappelle les critères retenus pour l'attribution des subventions aux associations.

1. Les propositions sont les suivantes :

Association Communales	Proposition de la commission vie associative
S.C.J.G. SECTION CROZET SKI CLUB	3 500
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	2 750
ECOLE DE MUSIQUE	2 640
A.S. ST-GENIS-FERNEY-CROZET FOOTBALL	2 000
SOCIETE MUSICALE CHEVRY-CROZET	2 000
SOU DES ECOLES	1 500
CLUB DES AINES	1 000
ATELIERS ARTS ET CULTURE	900
BIKE EVASION	800
COMITE DE JUMELAGE "NEIGE ET SABLE"	600
GYMNASTIQUE CHEVRY-CROZET TONIC	600
UNION BOULISTE	400
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	200
COMITE DE JUMELAGE "NEIGE ET SABLE" foulée de Crozet	200
TOTAL	19 090

Association hors commune	Proposition de la commission vie associative
Lycée Prof privé Jeanne d'Arc	540
Pays de Gex Natation	420
Avenir Gessien Gymnastique	300
AEA Athlétisme	240
Gym La Gexoise	210
MFR La Palma	90
Chambre des métiers	90
AGYM Ferney Voltaire	90
Centre consulaire de formation professionnelle de l'Ain	90
Mercredis de Neige - Cessy	30
TOTAL	2 100

Organismes	Proposition de la commission vie associative / CCAS
Croix-Rouge	300
Equipe d'entraide	300
Nous aussi	100
Amicale pour l'animation du centre hospitalier du pays de Gex / Tougin	500
Restos du Cœur de l'Ain	300

TOTAL	1 500
--------------	--------------

Le Conseil municipal, l'unanimité :

DECIDE l'attribution des subventions comme indiqué ci-dessus.

DIT que les crédits sont prévus au budget 2020.

M. LEQUIN fait part du compte rendu de la Commission associations

- **Revue des dossiers de subventions selon les critères suivants :**
Favoriser les associations de la commune,
Continuité et équité,
Tenir compte de l'implication de l'association dans l'animation de la vie du village,
Pour les associations sportives et culturelles hors commune, la subvention est calculée au prorata du nombre d'enfants crozatis. Pour les instituts de formation, d'apprentissage, la subvention est également versée au prorata du nombre d'élèves / apprentis,
Une association que reçoit une subvention de Pays de Gex-Agglomération ne peut être subventionnée par la Commune

URBANISME

Point N°6 Autorisations d'urbanisme

Mme REBOUL SALZE, adjointe à l'urbanisme présente les autorisations d'urbanisme vues en commission au mois de juin et pour lesquelles une décision a été prise.

Numéro de dossier	Date dépôt	Demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux	Date décision	Décision
DP00113520 B0015	15/05/2020	PROVENAZ Monique	254 chemin des Borgeats	Division en vue de construire	29/06/2020	NON OPPOSITION
DP00113520 B0014	12/03/2020	PICARD Didier	46 impasse des Deux Potes - Villeneuve	Pose de clôture en panneaux rigides - Coloris 7016. Les panneaux de sous-bassement seront en ciment de couleur gris clair	07/04/2020	NON OPPOSITION
DP00113520 B0013	05/03/2020	AUBELLE Grégoire	476 route d'Avouzon	Abri voiture 2 pans, 3,50 M. X 5,50 M.	05/05/2020	NON OPPOSITION
DP00113520 B0012	28/02/2020	SECONDO Raffaello	132 impasse de la Fruitière	Ouverture dans le toit du garage, pour faire passer le tuyau connecté à la hotte de la cuisine. L'ouverture c'est pour faire passer un tuyau d'environ 10 cm de diamètre. Donc l'ouverture sera d'environ 15 cm X 15 cm. Un chapeau de toiture avec sa tuile sera posé sur le toit.	02/04/2020	NON OPPOSITION
DP00113520 B0010	24/02/2020	REIGNIER Jean-Pierre	662 chemin de la Pièce	Ravalement des façades : Peinture des crépis, portes et fenêtres (FA02 et M30) Remplacement sur 3 façades du bardage bois en un bardage joint debout zinc couleur quartz-zinc	02/04/2020	NON OPPOSITION

DP00113520 B0008	18/02/2020	KUBLER Laurent	815 rue de la Mairie	Largeur 25 600 mm - Hauteur 1 600 mm - Clôture aluminium anthracite	18/03/2020	TACITE
DP00113520 B0007	18/02/2020	BRUTUS Olivier	271 route d'Avouzon - Avouzon	Transformation d'un garage en chambre et bureau et modification d'un abri de jardin	07/04/2020	NON OPPOSITION
DP00113520 B0004	14/02/2020	EGGLI Martin	115 chemin de Poizieux	Installation photovoltaïque en autoconsommation posée en sur-imposition toiture	14/03/2020	TACITE
DP00113520 B0003	14/02/2020	BAUD Robert	77 impasse de la Pommeraiie - Avouzon	Abri pour abriter le matériel de pompage piscine	18/06/2020	FAVORABLE AVEC RESERVE
PD00113520 B0001	31/01/2020	BUFFAZ Roland	285 rue du Jura		10/03/2020	FAVORABLE AVEC RESERVE
PC00113519 B0012	19/11/2019	SCI SFI - M. SHABAN Selmani	11 route de Gex	Construction d'un immeuble avec 4 appartements et sous-sol abritant les places de stationnement et les espaces techniques	05/05/2020	REFUS TACITE

Mme la Maire fait part aux membres du conseil que la commission urbanisme a fait un état des lieux récapitulatif des Opérations d'Aménagement et de Programmation actés dans le PLUIh voté en février dernier par l'agglo mais non encore exécutoire :

OAP Villeneuve : 60 logements

OAP les Sarsonnières : 1^{ère} tranche 17 logements, 2^{de} tranche 28 logements

OAP les Peureuses : 15 logements

OAP Les Hivouettes : 34 logements 1^{ère} tranche en cours de construction, 2^{de} tranche, 5 logements

OAP Marignan : 48 logements en cours de construction

OAP Farreux sur Villeneuve : 12 logements

OAP du Bourg 45 logements d'envisagés.

L'ensemble de ces OAP représente 264 logements potentiels sur la commune. Mme la Maire tenait à faire cet état des lieux constatant les programmes en OAP prévus dans le PLUIh.

M. CHANEL fait remarquer que dans le PLU de 2014, les OAP comptabilisaient une croissance démographique de 2% par an. Tous les projets et programmes inscrits étaient prévus mais ceux-ci ne se sont pas réalisés jusqu'à aujourd'hui sauf le programme « Marignan » route de la télécabine. Ils existaient donc bien et les programmes se relancent aujourd'hui.

Parallèlement, des demandes de promoteurs arrivent pour d'autres projets sur des parcelles privées non identifiées dans le PLUIh. Tous ces programmes posent des inquiétudes sur la quantité de constructions potentielle et ses conséquences en termes d'équipements publics (routes, école, centre de loisirs, etc.)

Afin de pouvoir maîtriser ce développement, Mme la Maire propose d'émettre un avis réservé sur les programmes de développement immobilier et de se rapprocher des services de l'agglomération pour maîtriser ce développement, ceci afin de pouvoir acter de nouvelles OAP sur des parcelles encore non inscrites dans le PLUIh. Mme la Maire ajoute que les élus du mandat précédent avaient demandé et obtenu que Crozet soit inscrit en village protégé.

Les membres du conseil sont favorables pour émettre un avis réservé sur les programmes immobiliers afin de pouvoir maîtriser le développement du village.

TRAVAUX

Point N°7 SIEA : plan de financement éclairage Jivahill – avant-projet détaillé

En préalable à ce point, Mme la Maire informe que la Commune a reçu une convention du SIEA pour un groupement de commande de fourniture d'électricité suite à l'ouverture à la concurrence au 1^{er} janvier 2021. Le

document étant transmis tardivement, une demande de report de décision auprès du SIEA a été faite. La réponse du SIEA est en attente.

M. CHANEL présente les 2 solutions proposées pour l'éclairage à l'entrée du Jivahill. La solution retenue est l'éclairage solaire Novea pour les montants suivants :

Participation du syndicat : 3 295.20 €TTC
Récupération de TVA : 3 740.11 €
Dépenses prévisionnelles pour la commune : 15 764.69 € TTC
Montant total des travaux : 19 000 € HT soit 22 800 € TTC

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

CHOISIT le modèle d'éclairage solaire proposé par le SIEA.

APPROUVE les montants.

AUTORISE Mme le Maire à signer le devis

Point N°8 SIEA - APD MISE EN SOUTERRAIN RESEAU HTA ROUTE D'HAREE

M. CHANEL présente le plan de financement pour la mise en souterrain de la ligne à haute tension de la route d'Harée :

Montant des travaux projetés : 512 000€ TTC
Récupération TVA : 85 333 €
Article 5 : 426 667 €
Dépense restant à la charge de la commune : 0€

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ANNULE ET REMPLACE la délibération N°8-05/2020 du 13 juin 2020

APPROUVE les montants.

AUTORISE Mme le Maire à signer le devis

Point N°8 COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

Communication :

M. GATTONE, délégué à la communication présente les projets de communication en cours :

- Relooking du site internet
- Finalisation du nouveau logo
- Publications diverses sur Facebook
- Mise en place de l'application intramuros
- Etude sur l'installation d'une solution pour vidéo conférence salle du conseil, un écran est commandé et sera installé en juillet.
- Création et présentation du futur cahier des charges pour la refonte du site internet
- Présentation et décisions et choix des réseaux sociaux qui seront utilisés (Facebook, instagram, intramuros, éventuellement Twitter et Youtube pour stocker les éventuelles vidéos)
- Création en cours de la nouvelle charte graphique pour la commune

Travaux –Sécurité – forêt :

M. DAUPHIN, adjoint aux travaux présente l'avancement des travaux en cours :

- **Route d'Harée finalisation du projet secteur amont** : n'ayant pu faire l'acquisition d'une partie de la parcelle agricole adjacente et afin de ne pas empiéter sur cette propriété, le projet a été revu pour la

partie amont. La voie de circulation sera rétrécie afin de pouvoir créer une voie assez large permettant aux piétons et vélos de circuler en toute sécurité.

- **Réfection de voirie** : relance des travaux avec la société Eiffage pour le Chemin des Reinnets (enrobé) et chemin des longets (trottoirs). Début des travaux prévus en septembre prochain.
- **Construction d'un bâtiment technique** : En collaboration avec une architecte, le projet de création d'un hangar aux services techniques est lancé. Plusieurs devis ont été demandés afin d'estimer le coût des travaux.

Bois et forêt :

- M. BAGUET fait le bilan des lots d'affouages vendus cette année, soit 83 stères de bois à 11 familles.
- Il indique que 700 mètres cube de bois en montagne coupés en bord de route dépérissent actuellement. Ce bois de mauvaise qualité pourrait être racheté par l'ONF. Les démarches sont en cours.

Sécurité :

- M. LESEGRETAIN indique qu'il travaille actuellement sur le plan de sauvegarde communal avec Mme POMMES.
Mme la Maire ajoute que le Sous-Préfet qu'elle a rencontré récemment, a bien indiqué que les communes doivent disposer de ce document et qu'il doit régulièrement être mis à jour.

Commission finances

M. LEQUIN fait part d'une demande de garantie d'emprunts de la part d'organismes de logements sociaux souhaitant acquérir des logements en cours de constructions et des règles prudentielles à mettre en place.

Commission vie associatives

M. LEQUIN fait le point sur les événements à venir (si les conditions sanitaires le permettent) :

- o Le 14 juillet est annulé
- o Le Vide-Grenier aura lieu le 27 septembre
- o La Foulée de Crozet aura lieu le 1^{er} dimanche d'octobre

La commission rencontre les associations et participe aux Assemblées Générales en cours.

Enfance et jeunesse –

Mme MOSTEIRO adjointe, présente les décisions prises.

1) l'École

- Projet d'installation d'une sonnette au portail d'entrée principale avec interphone et visiophone : 3 devis ont été demandés courant juin. La décision sera prise prochainement et les travaux effectués par la suite.
- Vérification et « éclaircissement » du réseau internet en vue de connecter chaque ordinateur des classes aux prises RJ 45 et réseau filaire déjà existant. Des devis ont été demandés : Résolution à venir.
- Participation à un projet numérique national visant à bénéficier d'une aide financière pour l'achat de matériel numérique. Ce projet est destiné aux communes de moins de 3500 habitants et permettrait l'achat de 6 tablettes numériques pour l'école en 2020 et de l'équipement en ordinateur, tableau et projecteur de la dernière classe en 2021. Réponse en Septembre 2020 s'il a été retenu ou pas.

2) Le périscolaire : Les Scoubidous

La commune a demandé à Familles Rurales, une extension du nombre de places en périscolaire. 13 ont été acceptés pour la rentrée de septembre 2020. Pour rappel, la commune a signé en Janvier 2017 une Délégation de service public pour 5 ans pour un montant maximum de 110 000 euros par an et ne peut donc augmenter sans limite le nombre de places au centre d'accueil périscolaire. Ces 13 places rentrent dans le cadre de la délégation de service public.

3) Restaurant scolaire

Il a fonctionné avec un effectif réduit dans la période de dé confinement et jusqu'aux vacances scolaires avec des repas froids dans un premier temps puis avec des repas chauds livrés par Bourg Traiteur.

4) **La commission enfance et jeunesse** projette de soutenir et promouvoir la création d'une association d'aide aux devoirs pour l'année scolaire 2020/2021 et lance un appel aux personnes intéressées par cette activité.

Intercommunalités :

Le Conseil intercommunal du mois de juin a porté essentiellement sur les décisions budgétaires. Les orientations financières du prochain mandat seront plus restrictives au vu du grand nombre de compétences prises par l'agglo. Le prochain conseil aura lieu le 16 juillet et portera sur l'élection du Président et des vice-présidents.

INFORMATIONS DIVERSES

Conseil extraordinaire le 10 juillet pour l'élection des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs en septembre prochain.

Un saisonnier est embauché à compter du 9 juillet pour effectuer le remplacement d'un agent en congés.

Prochain conseil municipal le 08 septembre 2020 à 20h00
La séance est levée à 22H30

Mme Martine JOUANNET
La Maire,
Le 16 juillet 2020

